

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2015

---

PROTECTION DE L'ENFANT - (N° 2652)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS67

présenté par  
Mme Le Houerou, rapporteure

-----

### ARTICLE 6

Au début de l'alinéa 4, substituer aux mots: "Après la troisième", les mots: "Avant la dernière".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.